Vos références : Article 577 code civil / Vente Immobilière - Avenue Hamoir, 21A Bte 7 1180 Uccle GREENWOOD	NOTAIRE : Edgar Reynaud - Email : e.reynaud@immoabita.be
Nos références : Code dossier BXSGRWO21	
(A rappeler lors de toutes correspondances)	

16/10/2025

Maître,

Concerne : Votre demande d'informations / convention de cession du droit de propriété :

IMMEUBLE SIS A :	COPROPRIÉTAIRE CÉDANT :	NUMÉROS DES LOTS :
3520 - ACP GREENWOOD Avenue Hamoir, 21A 1180 Uccle	C5063 - Madam	3G - GAR - GAR 1107,00 / 10000,00

Nous accusons bonne réception de votre lettre recommandée du 14/10/2025 et nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les informations demandées.

## Conformément à l'article 3.94, §1

1° le montant du fonds de roulement et du fonds de réserve, visé à l'article 3.86, §3, alinéas 2 et 3 :

	Quote-part copropriétaire	Copropriété
Fonds de roulement	2 214,00 €	20 000,00 €
Fonds de réserve	99,90 €	902,43 €

En cas de fonds multiple, ces derniers sont globalisés (voir bilan ci-joint).

2° le montant des arriérés éventuels dus par le copropriétaire sortant, en ce compris les frais de récupération judiciaires ou extrajudiciaires ainsi que les frais de transmission des informations requises en vertu du présent paragraphe et du paragraphe 2 :

☑ Non, il n'y a pas d'arriéré dû à ce jour	
Oui, il y a des arriérés, ces derniers s'élèvent à	
Oui, ce dossier fait actuellement l'objet d'un contentieux, nous interrogeons le conseil de la cop communiquera rapidement le montant exact des arriérés	propriété qui vous
Ces montants ne comprennent pas les majorations dues aux pénalités financières, intérêts, frais et dépens, que ce de la copropriété, de décisions d'assemblées générales ou de justice. Le calcul final ne pouvant être entrepris que montants dus.	
Ce montant ne tient pas compte du décompte de charge de l'exercice comptable en cours.	
Frais de dossier (3.94 §1)	250,00 €

Voir les points fonds de réserve, fonds de roulement et budget du dernier PV de l'AG 4° le cas échéant, le relevé des procédures judiciaires en cours relatives à la copropriété et des montants en jeu: ✓ Néant à ce jour Oui, voir le point « procédures judiciaires encours » du dernier PV de l'AG 5° les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des trois dernières années, ainsi que les décomptes périodiques des charges des deux dernières années : Voir annexes ci-jointes 6° une copie du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires : Voir annexe ci-jointe Information complémentaire : Travaux nécessitant la rédaction d'un dossier d'intervention ultérieure (en abrégé D.I.U.) Aucun dossier n'est en possession du syndic II existe un dossier D.I.U. Nous proposons aux futurs acquéreurs, dans la mesure où cela l'intéresse et dans la mesure où ce D.I.U. existe, d'en prendre connaissance, en nos bureaux, moyennant rendez-vous préalable. Cuve à mazout ✓ Il n'y a pas de cuve  $\square$  II y a une cuve

3° la situation des appels de fonds, destinés au fonds de réserve et décidés par l'assemblée générale

avant la date certaine du transfert de la propriété :

Espérant avoir répondu à vos questions et restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous prions de croire de l'expression de notre parfaite considération.

Alaeddine GARBAA

Service comptabilité